

Aux parents des élèves de 2^e commune,

La fin d'année approche à grands pas et avec elle, sa session d'examens. Afin de vous permettre de vous organiser au mieux, voici donc un aperçu du déroulement des trois dernières semaines d'école de l'année.

- Jeudi 19/06 :
 - 8h15 - 9h55 : Examen externe d'étude du milieu
 - A partir de 9h55, les élèves qui le souhaitent peuvent rester à l'école pour travailler à l'étude jusqu'à 16h10 sous la surveillance d'un éducateur
- Vendredi 20/06 :
 - 8h15 - 9h55 : CE1D de langues (partie 1)
 - 9h55 - 10h25 : Temps supplémentaire pour les élèves à besoins spécifiques
 - 10h25 - 10h40 : Récréation
 - 10h40 - 11h30 : CE1D de langues (partie 2)
 - 11h30 à 11h45 : Temps supplémentaire pour les élèves à besoins spécifiques
 - La partie orale du CE1D de langues se déroulera suivant un horaire particulier communiqué à chaque élève par son professeur.
 - A partir de 11h30, les élèves qui le souhaitent peuvent rester à l'école pour travailler à l'étude jusqu'à 16h10 sous la surveillance d'un éducateur
- Lundi 23/06 :
 - 8h15 - 9h55 : CE1D de mathématiques (partie 1)
 - 9h55 - 10h25 : Temps supplémentaire pour les élèves à besoins spécifiques
 - 10h25 - 10h40 : Récréation
 - 10h40 - 12h20 : CE1D de mathématiques (partie 2)
 - 12h20 - 12h50 : Temps supplémentaire pour les élèves à besoins spécifiques
 - A partir de 12h20, les élèves qui le souhaitent peuvent rester à l'école pour travailler à l'étude jusqu'à 16h10 sous la surveillance d'un éducateur

- **Mardi 24/06 :**
 - 8h15 - 9h55 : CE1D de français (partie 1)
 - 9h55 - 10h25 : Temps supplémentaire pour les élèves à besoins spécifiques
 - 10h25 - 10h40 : Récréation
 - 10h40 - 12h20 : CE1D de français (partie 2)
 - 12h20 - 12h50 : Temps supplémentaire pour les élèves à besoins spécifiques
 - A partir de 12h20, les élèves qui le souhaitent peuvent rester à l'école pour travailler à l'étude jusqu'à 16h10 sous la surveillance d'un éducateur

- **Mercredi 25/06 :**
 - 8h15 - 9h55 : CE1D de sciences (partie 1)
 - 9h55 - 10h25 : Temps supplémentaire pour les élèves à besoins spécifiques
 - 10h25 - 10h40 : Récréation
 - 10h40 - 11h30 : CE1D de sciences (partie 2)
 - 11h30 - 11h50 : Temps supplémentaire pour les élèves à besoins spécifiques et remise des documents
 - Les élèves devront impérativement remettre l'ensemble de leurs évaluations et leur journal de classe avant de quitter l'établissement.
 - 11h50 : Départ en vacances

- **A partir du lundi 23/06, le réfectoire ne proposera plus de repas chaud ni de sandwich.**

- A partir du jeudi 26/06, les élèves ne doivent plus se présenter à l'école.

- Jeudi 26/06, vendredi 27/06 et lundi 30/06 : Délibérations de fin d'année

- Mardi 01/07 : Réunion de parents de 13h à 16h30

- Mercredi 02/07 : Examen des copies :
Les élèves et les parents qui le souhaitent auront la possibilité d'examiner les copies d'examens uniquement sur rendez-vous.

- Jeudi 03/07 : Activité de fin d'année

Vous remerciant de la confiance que vous nous témoignez, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

L'équipe éducative du premier degré commun

Afin d'assurer au mieux l'encadrement des enfants souhaitant rester à l'école, veuillez compléter le formulaire ci-dessous en indiquant pour chaque jour l'heure de départ de votre enfant.

**FORMULAIRE A COMPLETER ET A REMETTRE
A L'ECOLE AU MAXIMUM LE LUNDI 16/06**

Monsieur et/ou Madame

.....,

parents/responsables de

.....,

élève en 2C1 / 2C2 / 2C3 (entourez la proposition correcte)

JOUR	HEURE DE DEPART	
Jeudi 19/06	A partir de 9h55	
Vendredi 20/06	A partir de 11h30	
Lundi 23/06	A partir de 12h20	
Mardi 24/06	A partir de 12h20	
Mercredi 25/06	A 11h50	11h50

- ☐ participeront à la réunion de parents du mardi 01/07/25
- ☐ ne seront pas présents à la réunion de parents du mardi 01/07/25

Date :

Signature :